

AWARDS OF EXCELLENCE CEREMONY

CÉRÉMONIE DES PRIX D'EXCELLENCE

FAIRMONT NEWFOUNDLAND

AUGUST 28TH, 2008

LE 28 AOÛT 2008





Dear Honoured Guests:

The time has come again for us to pause and reflect upon the work of police personnel whose acts and deeds far exceed the everyday call of duty.

This year nine police officers deserve our utmost admiration. Each and every one of them displayed unwavering professionalism and calm demeanour in situations of extraordinary personal risk and uncertainty.

The Canadian Police Association is proud to recognize these outstanding members. Nominated and selected by their peers, 2008 Awards of Excellence recipients are the epitome of the oath we all made as police officers and members of Canada's police services: To serve and protect despite all risks.

On behalf of the 57,000 members of the Canadian Police Association, I extend our heartfelt congratulations to the 2008 recipients! Your courage and dedication are a source of inspiration and motivation for all your brothers and sisters from coast to coast!

Chers(ères) invité(e)s,

Une fois encore, le moment est venu de nous recueillir et de réfléchir au travail des membres du personnel policier dont les actes et les exploits dépassent de loin la consigne quotidienne.

Cette année, neuf membres du personnel policier méritent notre admiration sans borne. Chacun et chacune ont fait preuve d'un professionnalisme et d'un flegme indéfectibles dans des situations extraordinairement angoissantes et périlleuses.

L'Association canadienne des policiers est fière de reconnaître ces valeureux membres. Mis(e)s en candidature et choisi(e)s par leurs pairs, les récipiendaires des Prix d'excellence 2008 représentent l'apogée du serment que nous avons fait à titre de membres des services policiers canadiens: servir et protéger malgré tous les risques.

Au nom des 57 000 membres de l'Association canadienne des policiers, j'offre nos plus sincères félicitations aux récipiendaires 2008! Votre bravoure et votre dévouement sont une source d'inspiration et de motivation pour vos confrères et consoeurs d'un bout à l'autre du pays!

Tony Cannavino
President / Président

Canadian Police Association 2008 Awards of Excellence Ceremony

August 28, 2008 - 9:30 am - Fairmont Newfoundland

Welcome Address by Mr. Tony Cannavino, President
Canadian Police Association

Welcome Address by Masters of Ceremonies
Mr. Jacques Hudon
Mr. Ken Shaw

Entrance of Dignitaries
The Honourable Jerome P. Kennedy, Q.C.
Minister of Justice and Attorney General, Newfoundland and Labrador
(PLEASE STAND)

Entrance of the 2008 Awards of Excellence Recipients
(PLEASE STAND)

National Anthem and Ode to Newfoundland
Ms. Leanne Kean
(PLEASE STAND)

Annual Awards of Excellence Presentation

Congratulatory remarks by Mr. Peter Ratcliff
President of the Edmonton Police Association

Congratulatory remarks by Mr. Tony Cannavino
President of the Canadian Police Association

Congratulatory remarks by the Honourable Jerome P. Kennedy, Q.C.
Minister of Justice, Newfoundland and Labrador

Exit of the Awards of Excellence Recipients

-END-

Awards Luncheon – 12 : 00 to 1 : 00 - Ballroom

Association canadienne des policiers

Cérémonie de remise des Prix d'excellence

Le 28 août 2008 à 9 h 30 - Fairmont Newfoundland

Mot de bienvenue de Monsieur Tony Cannavino, président
Association canadienne des policiers

Mot de bienvenue des maîtres de cérémonie
Monsieur Jacques Hudon
Monsieur Ken Shaw

Entrée des dignitaires
L'honorable Jerome P. Kennedy, c.r.
Ministre de la Justice et procureur général (Terre-Neuve-et-Labrador)
(*VEUILLEZ VOUS LEVER*)

Entrée des récipiendaires des Prix d'excellence 2008 et de la garde d'honneur
(*VEUILLEZ VOUS LEVER*)

Hymne national et « Ode to Newfoundland »
Madame Leanne Kean
(*VEUILLEZ VOUS LEVER*)

Présentation des Prix d'excellence annuels

Félicitations de Monsieur Peter Ratcliff, président,
Association des policiers et policières de Edmonton

Félicitations de Monsieur Tony Cannavino, président
Association canadienne des policiers

Félicitations de l'honorable Jerome P. Kennedy, c.r.
Ministre de la Justice et procureur général (Terre-Neuve-et-Labrador)

Sortie des récipiendaires des Prix d'excellence

-FIN-

Déjeuner des Prix d'excellence – 12 h 00 à 13 h 00 – Salle de bal

STEPHEN HARPER

PRIME MINISTER



PREMIER MINISTRE



I am delighted to extend my warmest greetings to all those attending the 2008 Canadian Police Association (CPA) Awards of Excellence Ceremony in St. John's, Newfoundland and Labrador.

It is my distinct pleasure to recognize this year's award recipients for their extraordinary dedication to the safety and security of Canadians. You should take great pride in your accomplishments and the respect you have earned from your peers and the communities you serve. As you gather to celebrate tonight's honourees, I would also like to take the opportunity to salute the members of the CPA and all those who work on the frontline to keep our streets and communities safe.

Safe communities are a priority for our Government. Over the past two years, we have worked diligently to strengthen the Criminal Code through the Tackling Violent Crimes Act. Through the Police Officers Recruitment Fund, our Government is partnering with the provinces and territories to meet their respective policing priorities and public safety needs. We will continue to look to the CPA for your wise counsel as we work to build a better, strong and safer Canada.

On behalf of the Government of Canada, please accept my best wishes for a memorable ceremony.

Je souhaite la plus cordiale bienvenue à tous ceux et celles qui participent à la cérémonie de remise des prix d'excellence 2008 de l'Association canadienne des policiers (ACP) qui se tient à St. John's dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

C'est un grand plaisir pour moi de rendre hommage aux lauréats de cette année qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes. Vous pouvez être très fiers de vos réalisations et du respect que vous avez acquis auprès de vos pairs et des collectivités que vous servez. Je profite des célébrations de ce soir organisées en l'honneur des lauréats pour saluer les membres de l'ACP et tous ceux et celles qui travaillent sur le terrain pour assurer la sécurité de nos quartiers et de nos collectivités.

Accroître la sécurité de nos collectivités est une priorité pour notre gouvernement. C'est pourquoi nous avons travaillé avec célérité au cours des deux dernières années pour renforcer le Code criminel en faisant adopter la Loi sur la lutte contre les crimes violents. Notre gouvernement fait en outre équipe avec les provinces et les territoires dans le cadre du Fonds de recrutement des policiers pour répondre à leurs besoins prioritaires en matière de service policiers et de sécurité publique. Nous continuerons également de consulter l'ACP afin d'obtenir ses conseils éclairés sur les meilleures façons de bâtir un Canada plus fort, plus sécuritaire et meilleur.

Au nom du gouvernement du Canada, je vous souhaite à tous et à toutes des célébrations mémorables.

Sincerely / Sincères salutations,

The Rt. Hon. Stephen Harper, P.C., M.P. / Prime Minister of Canada
Le très hon. Stephen Harper, C.P., député / Premier ministre du Canada

THE HONOURABLE JEROME P. KENNEDY, Q.C.,
MINISTER OF JUSTICE AND ATTORNEY GENERAL, NEWFOUNDLAND AND LABRADOR



Jerome Kennedy was born and raised in Carbonear and graduated from Memorial University of Newfoundland in 1981 with a B. A. (Hons.). He attended the University of New Brunswick Law School and graduated in 1984 with an LL.B. and was admitted to the Newfoundland Bar in 1985. He began practicing criminal law full time in 1989.

During his career Mr. Kennedy practiced at all levels of court, including the Supreme Court of Canada. Prior to his election and subsequent appointment as Minister of Justice and Attorney General, Mr. Kennedy practiced with the criminal law firm Simmonds Kennedy in St. John’s.

He currently lives in St. John’s with his wife Rachel and their children Julia and Michael.



L’HONORABLE JEROME P. KENNEDY, C.R.,
MINISTRE DE LA JUSTICE ET PROCUREUR GÉNÉRAL (TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR)

Jerome Kennedy est né et a grandi à Carbonear. Après avoir reçu un baccalauréat spécialisé de l'Université Memorial de Terre-Neuve en 1981, il fréquenta l'École de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick et obtint son diplôme LL.B. en 1984. Admis au Barreau de Terre-Neuve en 1985, il commença sa pratique en droit criminel à temps plein en 1989.

Pendant sa carrière, Monsieur Kennedy a exercé ses fonctions de criminaliste à tous les niveaux de tribunaux, dont la Cour suprême du Canada. Avant son élection et sa nomination ultérieure au poste de ministre de la Justice et Procureur général de Terre-Neuve et Labrador, Monsieur Kennedy pratiquait le droit criminel au sein du cabinet Simmonds Kennedy de Saint-Jean (Terre-Neuve).

Il vit présentement à Saint-Jean avec son épouse Rachel et leurs enfants Julia et Michael.

JACQUES HUDON,
RADIO-CANADA ANCHOR
FOR THE ONTARIO-OTTAWA VALLEY REGION

Nathalie Tremblay has been anchoring the noontime television newscast for the Ontario-Ottawa Valley Region for five years now as well as filing local and national reports on Radio-Canada.

She has 20 years of experience as a newswoman, including over 10 years anchoring regional and national broadcasts on TVA, Radio-Canada and Radio-Canada’s all-news network, R.D.I.

Nathalie is deeply attached to the Ottawa Valley where she was born. Adding to the well-being of the Ottawa Valley and National Capital Region public is Nathalie's greatest incentive inspiring her to pursue her career with the same passion and determination as in the early days. As a journalist, her favourite subject-matters are political and social issues. As a side note, you might be interested in knowing that Nathalie had thought of becoming a police officer and had even started her training in the Ottawa Valley before dedicating herself to reporting the news.

This is the fourth time that Nathalie is emceeing the CPA Awards of Excellence. Throughout the years, her experience and professionalism have undoubtedly contributed to the success of this colourful and moving event.



JACQUES HUDON,
CHEF D’ANTENNE, RADIO-CANADA, RÉGION ONTARIO-OUTAOUAIS

Nathalie Tremblay est Chef d'antenne du Téléjournal/Midi et journaliste de Radio-Canada pour la région Ontario-Outaouais depuis maintenant cinq ans.

Elle possède 20 ans d'expérience en journalisme dont plus de 10 ans à titre de chef d'antenne pour des émissions d'information régionales et nationales chez TVA, Radio-Canada et R.D.I.

Nathalie voue un attachement sans borne à la région de l'Outaouais, sa région natale. Contribuer au mieux-être des gens de l'Outaouais et de la région de la capitale nationale constitue sa plus grande source de motivation pour poursuivre sa carrière avec la même passion et détermination des premiers jours. Ses sujets de prédilection comme journaliste sont la politique et les problèmes sociaux. Fait intéressant à noter : avant de se vouer au journalisme, Nathalie envisageait devenir policière et avait même entamé sa formation dans la région de l'Outaouais.

C'est la quatrième fois que Nathalie animera les Prix d'excellence de l'ACP. Au fil des années, son expérience et son professionnalisme ont incontestablement contribué au succès de cette cérémonie haute en couleur et en émotion.

***KEN SHAW,
NATIONAL EDITOR AND ANCHOR WEEKDAYS,
CTV NEWS TORONTO***

News anchor Ken Shaw brings not only a wealth of journalistic experience to his role at CTV, but also an exceptional record of community service. Since April 2001, he has been the co-anchor for Canada's most-watched local newscast CTV News at 6:00 p.m.

Shaw joined CTV Toronto as a reporter in 1979, while at the same time reporting on major Canadian news stories for American network news programs including ABC's Good Morning America, Nightline, and NBC's The Today Show. He started anchoring the 11:30 news at CTV in 1981, and was named the National Editor in 1998. From 1999 to 2001, Ken Shaw became familiar to viewers across Canada as weekday anchor for CTV Newsnet.

Shaw devotes a great deal of his time and energy to various local charities and community events. Ken is a director of Ronald McDonald House Charities of Canada, ProAction Cops & Kids, and The Empire Club of Canada just to name a few. Ken is also the chair of an organization called the Abilities Centre, which seeks not only to build a 20 million dollar centre of excellence in Whitby, but also to also develop a series of programming centres across Canada to assist people of all ages with special needs. An avid golfer, Ken hosted his own annual charity golf tournaments for over fifteen years. He now participates and emcees countless charity golf tournaments as well as a wide array of community and charity events.

For over 25 years, Toronto viewers have grown to rely on Ken Shaw to deliver a clear and comprehensive report on the news of the day. He's one of the main reasons why CTV News is Toronto's number one newscast.



***KEN SHAW,
CHEF DE PUPITRE NATIONAL ET CHEF D'ANTENNE DE CTV NEWS***

Le chef d'antenne Ken Shaw n'apporte pas seulement une riche expérience en journalisme à son rôle au réseau CTV puisqu'il possède aussi un bagage exceptionnel en service communautaire. Depuis avril 2001, il coanime le bulletin de nouvelles locales les plus suivies au Canada CTV News en ondes à 18 heures.

Shaw s'est joint à CTV Toronto en tant que reporter en 1979 tout en continuant d'assurer des reportages sur des nouvelles canadiennes d'importance à des émissions d'actualités américaines, dont *Good Morning America* et *Nightline* au réseau ABC et *The Today Show* au réseau NBC. Ken Shaw devint chef d'antenne des informations de 23 h 30 au réseau CTV en 1981 et fut nommé directeur des informations nationales en 1998. De 1999 à 2001, il acquérait une grande popularité auprès des téléspectateurs à la grandeur du Canada en tant que chef d'antenne en semaine au réseau CTV Newsnet.

Shaw consacre beaucoup de temps et d'énergie à diverses oeuvres caritatives et activités communautaires locales, au service des organismes suivants à titre de directeur, entre autres : Manoirs Ronald McDonald, ProAction Cops & Kids et Empire Club du Canada. Ken est également président d'une organisation désignée *Abilities Centre* non seulement vouée à bâtir un centre d'excellence de 20 millions de dollars à Whitby mais aussi à développer une série de centres de programmation à la grandeur du Canada pour venir en aide aux personnes de tout âge qui ont des besoins spéciaux. Golfeur chevronné, Ken a organisé ses propres tournois de bienfaisance annuels pendant plus de 15 ans. En plus d'agir comme maître de cérémonie, Ken participe maintenant à d'innombrables tournois de golf ainsi qu'à une foule d'autres activités au bénéfice d'oeuvres de bienfaisance et de collectivités.

Depuis plus de 25 ans, les téléspectateurs torontois comptent sur l'apport de Ken Shaw pour leur livrer un compte rendu clair et complet des nouvelles de la journée. Ken est l'une des raisons pour lesquelles CTV News est le bulletin d'informations numéro un à Toronto.





The Royal Newfoundland Regiment Band is the only military band in the province of Newfoundland and Labrador. The band is part of 37 Canadian Brigade Group and provides music for ceremonial occasions, builds esprit de corps, and acts as a musical ambassador to the general public.

Since its inception, the band has performed at numerous military and civilian functions for such dignitaries as the Queen Mother, Queen Elizabeth II and Prince Philip, Prince Charles, Pope John Paul II, and King Baudoin of Belgium.

In recent years, the band has done five tours of the battle fields of Western Europe. The highlight of these tours was the Trail of the Caribou Pilgrimage in 2006 commemorating the 90th Anniversary of the Battle of the Somme and the Battle of Beaumont-Hamel.

The Royal Newfoundland Regiment Band performs under the kind permission of Lieutenant Colonel John MacDonald, CD, Commanding Officer, The Royal Newfoundland Regiment, and is under the direction of Captain David Smith, CD. The band's 2IC is Warrant Officer Kevin Corbett, CD.

La Musique du Royal Newfoundland Regiment est la seule fanfare militaire de la province de Terre-Neuve et Labrador. La Musique du *Royal Newfoundland Regiment* fait partie du 37^e Groupe-Brigade du Canada et assure l'accompagnement musical lors de cérémonies officielles, en plus de contribuer à l'esprit de corps du Régiment et d'agir en tant qu'ambassadeur musical auprès du grand public.

Depuis sa fondation, la Musique a donné des prestations lors de nombreuses fonctions militaires et civiles en présence de grands dignitaires, dont la Reine-Mère, la Reine Elizabeth II et le Prince Philip, le Prince Charles, le Pape Jean-Paul II et le Roi Baudoin de Belgique.

Au cours des dernières années, la Musique du *Royal Newfoundland Regiment* a effectué cinq tournées des champs de bataille d'Europe de l'Ouest, notamment en 2006 lors de la commémoration du 90^e anniversaire de la Bataille de la Somme et de la Bataille de Beaumont-Hamel, le long de la Piste du Caribou.

La Musique du *Royal Newfoundland Regiment* donnera sa prestation avec la bienveillante permission du lieutenant-colonel John MacDonald, CD, commandant du *Royal Newfoundland Regiment* et sous la baguette du capitaine David Smith, CD. Le commandant adjoint de la Musique du *Royal Newfoundland Regiment* est l'adjudant Kevin Corbett, CD.

National Anthem Singer / Interprète de l'hymne national

***Ms. Leanne Kean, St. John's, Newfoundland and Labrador/
Madame Leanne Kean, St. John's (Terre-Neuve-et Labrador)***

Message from Tony Clement, P.C., M.P Minister of Health

It gives me great pleasure to congratulate all nine of the brave and hard working police officers being presented with the 2008 Canadian Police Association Award of Excellence.

It is unfortunate that the brave actions they take in fighting crime are ever necessary in our society; but very fortunate for all of us that they put themselves in harm's way every day, in order to keep us and our loved ones safe.

It has been my honour to work in partnership on the National Anti-Drug Strategy with Canada's fine police services this year. I wish today's nine award recipients, and all police personnel across our nation, a successful and safe year ahead.



Message de Tony Clement, c.p., député Ministre de la Santé

Il me fait grand plaisir de féliciter les neuf policiers courageux et dévoués qui reçoivent un Prix d'excellence de l'Association canadienne des policiers en 2008.

Il est malheureux que les actes de bravoure posés par les récipiendaires soient indispensables dans la lutte contre la criminalité au sein de notre société; par contre, nous avons tous de la chance qu'ils soient disposés à se mettre en péril tous les jours pour assurer notre sécurité et celle des êtres qui nous sont chers.

J'ai eu l'honneur de travailler cette année à l'élaboration de la Stratégie nationale antidrogue, en partenariat avec les services policiers canadiens si compétents. Je souhaite aux neuf récipiendaires d'un Prix d'excellence, ainsi qu'à tout le personnel policier à la grandeur du Canada, une année de travail fructueuse et sécuritaire.



**Canadian Police Association
Association canadienne des policiers**

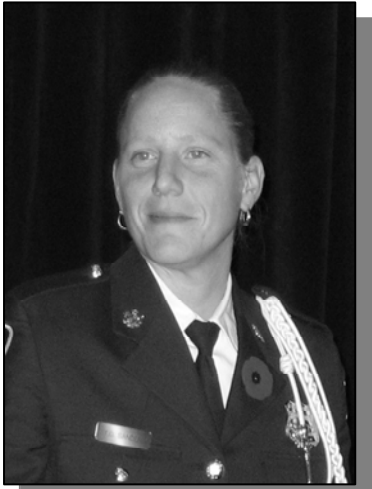
Award of Excellence Recipients

Récipiendaires de Prix d'excellence

SAINT JOHN POLICE FORCE FORCE POLICIÈRE DE SAINT-JEAN



**CONSTABLE JASON LOHNES /
L'AGENT JASON LOHNES**



**CONSTABLE TAMMY SANDERS /
L'AGENTE TAMMY SANDERS**

On February 14, 2007, a severe winter storm rendered most of Saint John, New Brunswick all but impassable. As a result, the Saint John Police Force was forced to replace vehicles patrolling city streets with four wheel drive vehicles obtained from local rental agencies. The weather also meant that Constable Tammy Sanders, a training officer, and Constable Jason Lohnes a probationary constable, just beginning his career, had reported to work early.

At approximately 6:10 p.m., the two officers were dispatched to an apartment building regarding a suicidal man. The original call came from the man’s female companion who made no mention of weapons being present.

The officers proceeded as quickly as road and weather conditions would allow. While on route, they were updated with information that the male did have a gun and that a shot had been fired. As they arrived, a second shot was reported.

As the two officers entered the building’s ground floor, they discussed their options in what had now become an active shooter situation. Their concern above all else, was for the safety of the caller and others in the building.

Unable to locate an access stairway, the officers proceeded to the fourth floor, by elevator, slowly exiting with their weapons drawn. To their right at the end of a long hallway, they observed a male and female sitting on the floor facing in their direction. At this point no weapons were visible. Constable Sanders addressed the couple; asking if they were okay. Neither party replied. The female was leaning over top of the male and attempting to control his movements. Both officers rushed forward when she shouted, “He has a gun!”

At this point the officers were on opposite sides of the hallway without cover and were less than five metres away from the couple. Constable Sanders could see a silver gun in the male’s right hand which was tucked under his left leg. Both officers drew down on the male, Constable Sanders ordered him to drop the gun and for the female to step away. She refused to move saying, “No, he’s going to shoot you!”

Constable Lohnes was able to gain cover in the doorway of an apartment when it was opened by the tenant. He pushed his way in, ordering the tenant to stay back. Unable to take cover, Constable Sanders continued commanding the suspect to drop his weapon and for the female to move away from the suspect.

The suspect yelled at the officers, demanding they shoot him. The woman began struggling with the man and he told her he was going to shoot officer Sanders, feeling he could get at least one of them. As the two struggled the gun went off. Constable Sanders rushed towards the armed suspect, stomped on his right arm and applied pepper spray directly into his eyes. The man held onto the gun.

Constable Lohnes followed directly behind Constable Sanders, grabbed the suspect’s hand and disarmed him pushing the gun away. The suspect began fighting with the two officers until he was subdued and handcuffed. At this point back-up arrived and the male was taken into custody.

Throughout this incident, Constable Sanders and Constable Lohnes distinguished themselves with their courage and their willingness to place themselves in harm’s way to protect the lives of others.

Award of Excellence Recipients

Récipiendaires de Prix d'excellence

As a result of their actions during this incident, Constable Sanders and Constable Lohnes were awarded a Commendation by the Saint John Board of Police Commissioners.



Le 14 février 2007, une violente tempête de neige faisait rage à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) rendant les rues presque impraticables, ce qui avait obligé la Force policière municipale à remplacer ses autos-patrouille par des véhicules de location à quatre roues motrices. En raison du mauvais temps, l'agente de formation Tammy Sanders et l'agent probatoire Jason Lohnes avaient dû se présenter au travail bien avant le début de leur quart. Vers 18h10, l'agente Sanders et l'agent Lohnes furent dépêchés à un immeuble d'appartements où la présence d'un homme suicidaire avait été signalée par sa compagne. Cette dernière n'avait pas mentionné qu'il était armé.

Le policier et la policière se rendirent sur les lieux aussi rapidement que l'état des routes et la météo le permettaient et avant qu'ils n'arrivent à destination, ils furent prévenus que l'homme était armé d'un pistolet et qu'il avait tiré un coup de feu. À leur arrivée devant l'immeuble, on signala un deuxième coup de feu.

En entrant au rez-de-chaussée, l'agente Sanders et l'agent Lohnes discutèrent des possibilités d'intervenir pour empêcher l'homme armé d'abattre quelqu'un, se préoccupant par-dessus tout de la sécurité de sa compagne et des autres personnes dans l'immeuble.

Incapables de trouver l'escalier donnant accès au quatrième étage, l'agente Sanders et l'agent Lohnes prirent l'ascenseur et en sortirent, pistolet au poing. Au bout d'un long couloir sur leur droite, ils aperçurent un homme et une femme assis sur le plancher mais aucune arme n'était visible. L'agente Sanders leur adressa la parole et leur demanda si tout allait bien. Elle ne reçut aucune réponse. La femme essayait d'empêcher l'homme de bouger en l'écrasant de son poids. Le policier et la policière se précipitèrent vers le couple lorsque la femme s'écria : «Il a un pistolet!»

À ce moment, l'agente Sanders longeait le mur droit du couloir et l'agent Lohnes le mur gauche sans possibilité de se mettre à l'abri, à moins de cinq mètres du couple. La policière pouvait voir que l'homme tenait un pistolet argenté dans sa main droite qui était coincée sous sa jambe gauche. Se ruant vers l'homme avec l'agent Lohnes, l'agente Sanders lui ordonna de lâcher le pistolet et ordonna à la femme de s'éloigner. Cette dernière refusa de bouger, disant : «Il va vous tirer dessus!»

L'agent Lohnes fut en mesure de se mettre à l'abri lorsqu'un locataire ouvrit sa porte. Entrant dans l'appartement, le policier dit à ce dernier de se tenir à l'écart. Incapable de se mettre à l'abri, l'agente Sanders répétait au suspect qu'il devait lâcher son arme et à sa compagne qu'elle devait s'éloigner.

Le suspect vociférait, réclamant de se faire abattre. La femme commença à se colleter avec le suspect et il menaça de tirer sur l'agente Sanders, disant qu'il pensait pouvoir atteindre au moins l'un d'eux. Un coup de feu partit pendant que le couple s'empoignait. L'agente Sanders se précipita sur le suspect armé et lui écrasa le bras droit sous son pied en lui aspergeant les yeux de gaz poivré. L'homme ne laissa pas tomber son arme pour autant.

L'agent Lohnes accourut en entendant le coup de feu, s'empara de la main du suspect et le désarma en poussant le pistolet hors de sa portée. Le suspect attaqua l'agente et l'agent jusqu'à ce qu'il soit maîtrisé et menotté. Des renforts arrivèrent et le suspect fut mis sous garde policière.

Tout au long de cet incident, l'agente Sanders et l'agent Lohnes se sont distingués par leur courage et leur empressement à s'exposer au danger pour protéger la vie des autres.

En raison de leur intervention dans cet incident, le Bureau des commissaires de la police de Saint-Jean décerna une citation à l'agente Sanders et à l'agent Lohnes.

Award of Excellence Recipients

Récipiendaires de Prix d'excellence

HAMILTON POLICE SERVICE

SERVICE POLICIER DE HAMILTON



CONSTABLE RYAN JAMES /
L'AGENT RYAN JAMES



CONSTABLE RYAN TOCHER /
L'AGENT RYAN TOCHER

On April 6, 2007, at approximately 2:00 a.m., the owner of a Hamilton billiard bar was shutting down for the night when a man entered the establishment. The man, who was not known to the proprietor, approached the owner reached inside his jacket and pulled out a hatchet. As he raised the hatchet in the air, the suspect reached across the counter separating the two men and without warning or provocation, began swinging the hatchet at the bar manager. Despite being struck on the forehead by one of at least a dozen attempts, the injured proprietor was able to fend off his assailant and call the police. He last saw the suspect fleeing from the bar.

Constable Ryan James and Constable Ryan Tocher responded to the 911 call. As the two officers arrived on the scene they observed the suspect, still in possession of the hatchet, attempting to enter another establishment. They approached the suspect and initiated tactical communication. The man turned and while holding the hatchet in a threatening manner took several steps towards the two officers. To create some distance between themselves and the suspect, one of the officers took up a position near the front of the police cruiser while the second officer moved to the rear. Both officers drew their service weapons and repeatedly ordered the suspect to stop. Stopping momentarily, the man reached his right hand into his jacket and pulled out a homemade knife. Holding the knife in one hand and the hatchet in the other, the suspect first turned towards Constable Tocher but suddenly veered and ran directly at Constable James. Out of options and fearing for their lives, both officers fired their weapons wounding the suspect and ending the threat. The suspect was taken to hospital where he succumbed to his wounds.

As required by provincial legislation, the Special Investigations Unit was called in to investigate the shooting. In a May 7, 2007 news release, SIU Director James Cornish concluded, “...that the officers reasonably interpreted the actions of the suspect as a clear and immediate threat to their lives and that the use of deadly force was regrettably necessary in this incident. “The evidence indicates that less than 30 seconds elapsed from the time the subject officers arrived at the scene to the time that they shot the suspect. Once the police arrived, the actions of the suspect escalated and they did so quite quickly. Nothing that the officers did or said was successful in de-escalating the situation. They did not shoot until the suspect had significantly closed the gap between himself and them.”

In what may have been the longest 30 seconds of their lives, Constable Ryan James and Constable Ryan Tocher displayed courage, professionalism and a presence of mind that is rarely equaled and seldom surpassed in our profession.



Le 6 avril 2007, vers 2 heures du matin, le propriétaire d'une salle de billard était derrière le bar, en train de fermer son établissement pour la nuit lorsqu'un inconnu entra et se dirigea vers lui. Arrivé au bar, l'inconnu sortit soudainement une hachette de l'intérieur de son manteau et la brandit une dizaine de fois par-dessus le bar sans prévenir, assenant un coup au propriétaire en plein front. Malgré sa blessure, ce dernier parvint à esquiver les autres coups et à appeler la police pendant que son agresseur prenait la fuite.

Award of Excellence Recipients

Récipiendaires de Prix d'excellence

L'agent Ryan James et l'agent Ryan Tocher répondirent à l'appel 911. En arrivant sur les lieux, les agents aperçurent le suspect qui tentait d'entrer dans un autre établissement, toujours armé de sa hachette. Les policiers s'approchèrent de lui et l'interpellèrent pour entamer une conversation tactique mais il se retourna et fit plusieurs pas dans leur direction, brandissant la hachette de façon menaçante. Afin de se distancer du suspect, l'un des policiers prit position près de l'avant de l'auto-patrouille tandis que son collègue prenait position à l'arrière. Ils sortirent leurs pistolets de service et ordonnèrent au suspect de s'arrêter à plusieurs reprises. S'arrêtant quelques instants, le suspect mit la main droite à l'intérieur de son manteau et en sortit un couteau artisanal. Tenant le couteau d'une main et la hachette de l'autre, le suspect s'avança d'abord vers l'agent Tocher puis se retourna brusquement et s'élança directement vers l'agent James. Ayant épuisé toutes leurs options et craignant pour leur vie, les deux agents firent feu, atteignant le suspect et mettant fin à la menace. Il fut transporté à l'hôpital où il succomba à ses blessures.

Tel que l'exige la loi provinciale, on confia l'enquête sur cet incident mortel à l'Unité des enquêtes spéciales (UES). Le 7 mai 2007, le directeur de l'UES, James Cornish, faisait part de ses conclusions dans un communiqué de presse : *«...que les policiers ont raisonnablement interprété les gestes du suspect comme un acte menaçant clairement et immédiatement leur vie et que le recours à la force mortelle s'avérait regrettablement nécessaire dans les circonstances. Les éléments de preuve révèlent que moins de 30 secondes s'étaient écoulées entre le moment où les policiers sous enquête sont arrivés sur les lieux et le moment où ils ont tiré sur le suspect. Dès l'arrivée des policiers, les gestes menaçants posés par le suspect se multiplièrent à un rythme effarant et malgré tout ce que les policiers faisaient ou disaient pour désamorcer la situation, rien ne réussissait. Ces derniers se sont abstenus de tirer avant que le suspect ne se soit dangereusement rapproché d'eux. »*

Pendant les 30 secondes qui leur ont probablement semblé les plus longues de leur vie, l'agent Ryan James et l'agent Ryan Tocher ont fait preuve d'un courage, d'un professionnalisme et d'une présence d'esprit rarement égalés et encore moins surpassés dans notre profession



Award of Excellence Recipients

Récipiendaires de Prix d'excellence

TORONTO POLICE SERVICE SERVICE POLICIER DE TORONTO



**CONSTABLE BRADLEY
GAGNON /
L'AGENT BRADLEY GAGNON**



**CONSTABLE BENJAMIN BEARD
/
L'AGENT BENJAMIN BEARD**

On July 27, 2007, at approximately 4:40 p.m., Toronto Police Constables Ben Beard and Bradley Gagnon, members of the 12 Division Community Response Unit, were on patrol in a marked cruiser in the 1800 block of Jane Street. Traffic at the time was gridlocked.

As they were stopped, the two officers observed a man walking in the direction of the Carmaza Gift and Variety store located at 1883 Jane. This store is also the site of a Western Union franchise. As the man entered the store, he pulled a bandana over his face and pulled a handgun from the waistband of his pants. A second man, who had been nearby, walked past the store entrance and around the corner. Constable Gagnon notified the dispatcher there was a Robbery in Progress at the location.

Mario Estacio and Maria Alzate, were waiting on two customers when the lone gunman entered the store. The suspect ordered the owners and the customers to the floor and threatened to shoot them if they moved. He then moved behind the counter, and began to smash display cases, eventually removing a quantity of cash which he placed in his pants pocket.

Both officers exited their vehicle and took up positions near the front of the store. They were able to observe the gunman as well as the people lying facedown on the floor. This information was relayed to the dispatcher. Constable Gagnon directed an elderly man near the front of the store out of harm's way as he continued his observations.

Moments later, the suspect exited the store with the gun in his right hand. Both officers ordered the suspect to stop, the gunman raised his weapon and fired at Constable Gagnon, who scrambled backwards looking for any available cover.

After firing at Constable Gagnon, the suspect turned around and began shooting at Constable Beard. Constable Gagnon realized he could not fire his own weapon without endangering the life of Constable Beard or the lives of any bystanders.

Constable Gagnon repositioned himself to engage the suspect. Both Constable Gagnon and Constable Beard now fired at the suspect who had continued to shoot at both officers. The suspect was struck in both calves during the exchange, but was able to make it to the getaway vehicle, which had a flat tire; the result of gunfire.

The suspect entered the passenger side, expecting his cohort, who had not entered the store, to be behind the wheel. When this was not the case, he moved into the driver's seat and fled the scene. After a short distance, the flat tire forced him to abandon the vehicle. He attempted to flee on foot, but collapsed as a result of his wounds. He was arrested by other uniform officers responding to the call. The officers also seized a loaded sawed-off rifle, a loaded 45 calibre handgun and a pellet gun.

The follow-up investigation by the Toronto Police Hold Up Squad led to the arrest of the second man as well as three others who had supplied the weapons for the robbery, and acted as lookouts in a second vehicle near the variety store.

Award of Excellence Recipients

Récipiendaires du Prix d'excellence

The five accused pleaded guilty to a variety of charges including: aggravated assault endangering life, conspiracy, robbery, possession of a restricted weapon, discharge firearm with intent, trafficking in firearms and possession of a prohibited firearm.

Constable Ben Beard and Constable Bradley Gagnon are both 6-year members of the Toronto Police Service. During this incident, from start to finish, their split-second decisions saved innocent lives, led to the capture of one dangerous criminal and the apprehension of four others. Their actions and presence of mind in the face of great peril place them at the top of our profession.



Le 27 juillet 2007 vers 16 h 40, les agents Ben Beard et Bradley Gagnon du Service policier de Toronto, membres de la Division 12 de l'Unité d'intervention communautaire, assuraient la surveillance à bord de leur auto-patrouille et se trouvaient dans un embouteillage autour du 1800, rue Jane.

Étant immobilisés, les deux agents remarquèrent un homme qui s'avançait sur le trottoir vers le magasin à prix modiques Carmaza qui possède également une franchise Western Union, situé au 1883, rue Jane. En entrant dans le magasin, l'homme se camoufla la figure avec un bandanna et sortit un pistolet dissimulé sous la ceinture de son pantalon. Un deuxième individu qui se tenait tout près, passa devant l'entrée du magasin et tourna au coin de la rue. L'agent Gagnon notifia le répartiteur qu'un vol était en cours à cet endroit.

Les propriétaires Mario Estacio et Maria Alzate servaient deux clients lorsque le suspect armé entra dans le magasin. Il leur ordonna tous de se coucher par terre et menaça de tirer sur eux s'ils bougeaient. Il passa ensuite derrière le comptoir et commença à fracasser les vitrines d'étalage avant de mettre un certain montant d'argent comptant dans ses poches.

Les deux policiers descendirent de l'auto-patrouille et prirent position près de l'entrée du magasin d'où ils pouvaient observer l'homme armé et les personnes couchées à plat ventre sur le plancher. Ils décrivirent ce qu'ils voyaient au répartiteur. L'agent Gagnon dirigea un vieillard en lieu sûr à l'extérieur du magasin et reprit son observation de la scène à l'intérieur.

Quelques instants plus tard, le suspect sortit du magasin, son pistolet dans la main droite. Les deux policiers lui ordonnèrent de s'arrêter mais le suspect leva son arme et fit feu en direction de l'agent Gagnon qui recula en vitesse, cherchant à se mettre à l'abri des tirs.

Après avoir fait feu en direction de l'agent Gagnon, le suspect fit demi-tour et commença à tirer en visant l'agent Beard. L'agent Gagnon constata qu'il ne pouvait se servir de son arme sans mettre en péril la vie de l'agent Beard ou des passants éventuels.

L'agent Gagnon changea de position pour engager le combat avec le suspect, de sorte que les deux policiers tiraient en direction du suspect; ce dernier n'avait pas cessé de viser l'un et l'autre. Le suspect fut atteint dans les deux mollets pendant l'échange de coups de feu; il réussit tout de même à se rendre au véhicule d'un complice mais un des pneus avait été crevé par une balle perdue.

Le suspect monta dans le véhicule du côté du passager, s'attendant à ce que son complice soit au volant mais ce dernier n'y était pas. Il passa du côté du conducteur et quitta les lieux sur les chapeaux de roues pour échapper à la police mais il abandonna le véhicule peu après à cause du pneu crevé. Il essaya de s'enfuir en courant mais ses blessures l'en empêchèrent et il s'écroula. Il fut alors arrêté par d'autres policiers en uniforme arrivés en renfort. Les policiers saisirent aussi un fusil chargé à canon tronçonné, un pistolet chargé de calibre 45 et une carabine à plombs.

L'enquête qui fut effectuée par la suite fut confiée à la Brigade des vols à main armée du Service policier de Toronto et mena à l'arrestation du deuxième individu et de trois autres complices qui avaient fourni les armes du vol et servi de guetteurs dans un deuxième véhicule stationné près du magasin.

Les cinq prévenus plaidèrent coupables à diverses accusations, dont les suivantes : voies de fait graves mettant la vie en danger, complot, vol qualifié, possession d'une arme à autorisation restreinte, déchargement d'arme à feu dans un dessein criminel, trafic d'armes à feu et possession d'une arme à feu prohibée.

L'agent Ben Beard et l'agent Bradley Gagnon comptent tous deux six années de service au sein de la Police de Toronto. Lors de cet incident, les décisions qu'ils ont prises du début à la fin, ont sauvé la vie d'êtres innocents, en plus de mener à l'apprehension d'un criminel dangereux et de ses quatre complices. Les actes et la présence d'esprit des deux policiers, alors qu'ils faisaient face à un grave danger, les hissent au sommet de notre profession.

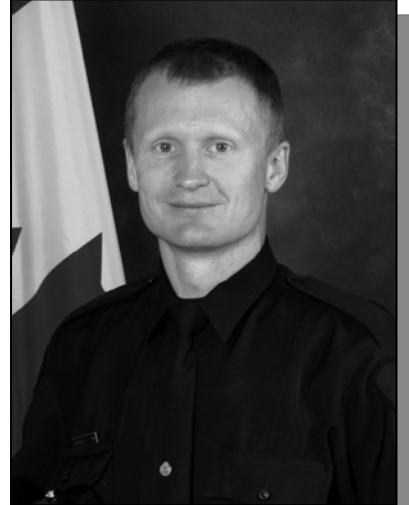
National Award of Excellence Recipients Récipiendaires du Prix d'excellence national

EDMONTON POLICE SERVICE SERVICE POLICIER DE EDMONTON



**CONSTABLE DAN FURMAN /
L'AGENT DAN FURMAN**

**CONSTABLE JASON MITCHELL/
L'AGENT JASON MITCHELL**



**CONSTABLE TERRY CASSELLS /
L'AGENT TERRY CASSELLS**

After responding to what appeared to be an unfounded disturbance call on June 29th, 2006, Constables Jason Mitchell and Dan Furman received information that a man with a gun had been seen in the vicinity of a nearby home. Acting Sergeant Terry Cassells was called to the scene and the three officers decided on a plan of action to gain entry to the house in question.

Once the officers made contact with the cooperative occupants of the residence and explained their concerns, they were permitted to enter and search for the suspect. The main floor occupants indicated they weren't certain who was downstairs but denied any knowledge of the suspect described by police.

Hearing voices coming from the basement, Constables Mitchell and Furman headed downstairs to investigate while Acting Sergeant Cassells remained on the main level interviewing the occupants.

After announcing "city police" numerous times and receiving no response, the two officers cautiously moved through the basement, a wide-open area with the exception of a bedroom and a furnace room in the far corner. While Constable Mitchell interviewed two females discovered in the bedroom, Constable Furman focused his attention on the furnace room.

The furnace room was just big enough for the furnace and a hot water tank. As Constable Furman searched the darkened area he drew his Conduction Energy Device. A moment later, he spotted a man squatting behind the furnace. He called out to Constable Mitchell and at the same time ordered the suspect to come out and show his hands. Unknown to the officers, the man Constable Furman had found was high on cocaine, armed with a loaded 9mm pistol and intent on ambushing the officers. As Constable Mitchell approached, the suspect shot Constable Furman point-blank in the middle of the chest, striking his trauma plate. Additional rounds struck Constable Furman resulting in life threatening wounds to his upper torso and arm.

The suspect then ran from the room firing at Constable Mitchell who had backed into the bedroom doorway. The two men exchanged gunfire at an extremely close range. As he heard the initial gunfire, Acting Sergeant Cassells drew his pistol and ran towards the basement arriving just as the suspect was firing at Constable Mitchell. Sergeant Cassells

National Awards of Excellence Recipients

Récipiendaires du Prix d'excellence national

immediately began firing at the suspect striking him with multiple rounds in the torso area; although shot numerous times by both officers, the suspect remained standing. After more gunfire the gunman finally fell to the floor, where he was immediately controlled and handcuffed by Constable Mitchell. As soon as the threat was controlled, Acting Sergeant Cassells and Constable Mitchell moved to take actions to save Constable Furman’s life and control the crime scene.

Thanks to the rapid response of the other responding officers and Edmonton EMS, Constable Furman was rushed to hospital where underwent emergency surgery to save his life. The suspect was also taken to hospital where he succumbed to his injuries.

The professionalism, courage and determination of these three officers meant no innocent lives were lost during this incident. The policing profession often calls on its members to do their best in the most difficult situations. On this occasion, Acting Sergeant Terry Cassells, Constable Dan Furman and Constable Jason Mitchell met and greatly exceeded that call to duty.



Le 29 juin 2006, après avoir répondu à un appel qui semblait non fondé signalant une perturbation dans le quartier, les agents Jason Mitchell et Dan Furman furent informés qu'un homme armé d'un pistolet avait été aperçu à proximité d'une maison du voisinage. Le sergent intérimaire Terry Cassells fut appelé sur les lieux et les trois policiers s'entendirent sur un plan d'action pour entrer dans la maison en question.

Une fois que les policiers eurent contacté les occupants de la copropriété et expliqué les raisons de leur intérêt, on leur permit d'entrer à la recherche du suspect. Les occupants du premier étage affirmèrent qu'ils ne savaient pas exactement qui habitait au sous-sol mais nièrent avoir déjà vu le suspect décrit par les policiers.

En entendant des voix venir du sous-sol, les agents Mitchell et Furman descendirent pour interroger ces personnes, tandis que le sergent intérimaire Cassells demeurait au premier étage pour poursuivre son entretien avec les occupants.

Après avoir annoncé «Police municipale» à plusieurs reprises sans recevoir de réponse, les deux policiers firent prudemment le tour du sous-sol, une pièce entièrement ouverte, sauf pour une chambre à coucher et un enclos de fournaise dans le coin du fond. Pendant que l'agent Mitchell interrogeait les deux femmes qui se trouvaient dans la chambre, l'agent Furman concentrait son attention sur l'enclos de fournaise.

Cet enclos était juste assez grand pour contenir la fournaise et le réservoir d'eau chaude. Avant d'examiner ce coin sombre, l'agent Furman sortit son dispositif à impulsions et un instant plus tard, il aperçut un homme tapi derrière la fournaise. Il appela l'agent Mitchell et ordonna au suspect de sortir, les mains en l'air. Les policiers ne savaient pas que l'homme interpellé par l'agent Furman était dopé à la cocaïne, qu'il était armé d'un pistolet de 9 mm et qu'il avait l'intention de piéger les policiers. Alors que l'agent Mitchell s'approchait, le suspect tira à bout portant sur l'agent Furman, l'atteignant au milieu de la poitrine sur son gilet pare-balles. Il tira d'autres coups qui blessèrent grièvement l'agent Furman au torse supérieur et au bras, mettant sa vie en danger.

Le suspect sortit en courant de l'enclos en visant l'agent Mitchell qui s'était mis à l'abri sur le seuil de la chambre à coucher. Des coups de feu furent échangés dans un espace extrêmement restreint. En entendant le premier coup de feu, le sergent intérimaire Cassells avait dégainé son pistolet et était arrivé dans le sous-sol au moment même où le suspect tirait sur l'agent Mitchell. Le sergent Cassells fit feu à plusieurs reprises, atteignant le suspect de plusieurs balles au torse. Cependant, même après avoir subi de nombreuses blessures de balles tirées par les deux policiers, le suspect demeurait debout. Après un autre échange de coups de feu, il s'écroula finalement au plancher et l'agent Mitchell le maîtrisa pour le menotter immédiatement. Dès que la menace fut sous contrôle, l'agent intérimaire Cassells et l'agent Mitchell s'empressèrent de prendre les mesures voulues pour sauver la vie de l'agent Furman et établir un périmètre de sécurité autour de la scène du crime.

Grâce à l'intervention rapide d'autres policiers et des services d'urgence d'Edmonton, l'agent Furman fut transporté à l'hôpital où on l'opéra sur-le-champ pour lui sauver la vie. Le suspect fut également transporté à l'hôpital où il succomba à ses blessures.

Par leur professionnalisme, leur courage et leur détermination, ces trois policiers ont fait en sorte qu'aucune vie innocente n'a été perdue lors de cet incident. La profession de policier appelle souvent ses membres à faire de leur mieux dans les situations les plus difficiles. En cette occasion, le sergent intérimaire Terry Cassells, l'agent Dan Furman et l'agent Jason Mitchell, ont non seulement répondu à cet appel, ils ont largement dépassé cet appel au devoir.